

CA du 25 juin 2008 à Lyon

Le conseil d'administration de l'ACAPS s'est réuni le mercredi 25 juin 2008 à l'Université Lyon 1 Claude Bernard - 27, 29 Boulevard du 11 novembre 1918 - 69 621 Villeurbanne Cedex

Présents : F. Barbier, N. Benguigui, S. Berthoin, C. Collet, P. Fontayne, C. Garnier, E. Guillet, F. Lebon, V. Nougier, C. Papaxanthis, S. Perrey

Représentés : E. Berton, N. Boisseau, M. Desbordes, E. Watelain

Excusés : S. Bréban, F. Ohl

Invités pour la présentation du congrès : Thierry Terret (Directeur du CRIS, laboratoire associé à l'organisation du Congrès de Lyon), ainsi que deux étudiants qui participeront à l'organisation du congrès

L'ordre du jour était le suivant:

- 1) Point sur le congrès de Lyon
- 2) Lettre de l'ACAPS (remplacement d'Eric Watelain)
- 3) Renouvellement du site de l'ACAPS
- 4) Proposition de sponsoring par AD Instruments
- 5) Avenir de Science et Motricité
- 6) Stratégie de collaboration avec d'autres sociétés savantes
- 7) Remplacement du Président
- 8) Questions diverses

La séance est présidée par Vincent Nougier avec Nicolas Benguigui comme secrétaire de séance.

La séance est ouverte à 10h15.

1) Point sur le congrès de Lyon

Christian Collet, organisateur du prochain congrès de l'ACAPS, présente l'état d'avancement des travaux d'organisation. Le congrès se déroulera les 28, 29 et 30 octobre 2009 sur le campus de l'Université Lyon I Claude Bernard.

Les organisateurs disposeront de cinq amphithéâtres dont un de 600 places et de 10 salles de cours. Un grand déambulatoire sera également disponible pour les stands entreprises et l'affichage des posters.

Le conseil scientifique est en cours de composition. Il s'appuiera sur les conseils scientifiques des congrès précédents. Le CA sera sollicité pour faire des propositions et le valider.

Il est prévu que le congrès débute le mercredi 28 octobre en fin de matinée.

L'assemblée générale sera organisée le jeudi 29 octobre pendant le déjeuner comme cela avait été le cas à Leuven. La place du forum jeune chercheur reste à trouver pour attirer le maximum de participants.

Cinq conférenciers sont prévus pour couvrir les différents champs disciplinaires de l'ACAPS. Des propositions sont faites, une discussion s'engage entre les membres du CA, des propositions supplémentaires sont effectuées. Il est pour le moment prématuré d'indiquer des noms dans la mesure où certains choix ne sont pas encore arrêtés et que les possibles conférenciers n'ont pas confirmé leur présence. Les choix définitifs seront soumis à l'approbation du CA.

Les autres communications se feront comme de tradition sous la forme de symposiums thématiques, de communications orales libres et de communications affichées.

Il est envisagé qu'un ou plusieurs symposiums soient organisés par des sociétés savantes avec lesquelles l'ACAPS a établi des partenariats.

Afin de relancer la participation des historiens au congrès de l'ACAPS, Thierry Terret propose d'organiser un symposium thématique sur l'histoire de la gymnastique et de l'éducation physique au XIXème et XXème siècle qui pourrait se dérouler sur plusieurs symposiums avec des temps de communications plus longs et la publication d'un ouvrage collectif sur ce thème pour répondre aux spécificités de la discipline. La proposition est accueillie favorablement par Vincent Nougier. Nicolas

Benguigui est lui aussi favorable mais rappelle la nécessité de veiller aux équilibres entre les disciplines au niveau des thématiques des symposiums.

Comme cela avait été envisagé lors du dernier conseil d'administration, Vincent Nougier propose d'organiser à l'occasion de ce congrès et des futurs congrès une cérémonie qui permettra de distinguer un ou deux membres de notre communauté, ayant contribué de manière importante au développement et à la reconnaissance de la recherche dans les activités physiques et sportives. Le choix de la ou des personnes distinguées se fera lors du prochain conseil d'administration qui aura lieu à Dijon la première semaine de novembre. Vincent Nougier se chargera de recueillir des avis et des suggestions et de proposer une première liste de noms pour l'attribution de cette distinction.

La participation des entreprises est abordée. Lors du précédent congrès, certains exposants se sont plaints d'une fréquentation insuffisante des congressistes. La position des stands est primordiale et doit se situer dans un endroit de passage. Franck Barbier suggère de proposer aux entreprises de présenter leur activité soit pendant un symposium thématique soit en début de conférence ou de symposium avec une forme de sponsoring ciblé. Au final, il est prévu de solliciter les entreprises pour leur demander sous quelles formes elles seraient intéressées pour participer.

Il est prévu qu'un site internet soit mis en place à l'automne 2008 (cf. point 2/3).

Le calendrier précédent le congrès est le suivant :

Septembre 2008 : carte postale pour une première annonce du congrès

Fin octobre 2008 : annonce officielle et budget prévisionnel à communiquer au CA de l'ACAPS

Début Janvier 2009 : appel à communication

15 avril : date limite de soumission des propositions de communication

15 juin : retour aux auteurs sur leur proposition de communication

15 juillet : acceptation définitive des propositions de communication

2) Lettre de l'ACAPS (remplacement d'Eric Watelain) et 3) Renouvellement du site de l'ACAPS

Ces deux points sont abordés ensemble car étroitement connectés.

Le travail remarquable d'Eric Watelain pour la lettre de l'ACAPS et le site internet est à nouveau salué.

Stéphane Perrey en tant que responsable de la communication accepte de prendre le relais d'Eric Watelain pour la prochaine lettre prévue à la rentrée. Néanmoins, il précise que cette charge est lourde et qu'il a besoin d'aide pour réaliser cela. Vincent Nougier propose qu'une ou deux personnes s'associent à Stéphane Perrey et que les lettres soient réalisées à tour de rôle. Nicolas Benguigui propose que la lettre soit quelque peu allégée au niveau des annonces de financement de thèses, de post doc, de projet et que ces informations très utiles notamment pour les étudiants figurent sur le site internet. Il serait intéressant de relancer ou de créer certaines rubriques (tour de France des labos, interviews, témoignages de post doc, etc.).

Il avait été convenu lors du précédent CA à Leuven que Nicolas Benguigui se chargerait d'étudier les possibilités de renouveler le site de l'ACAPS. Nicolas Benguigui expose les raisons de remettre à jour le site internet. Le site actuel est assez ancien avec un environnement peu attractif et un fonctionnement peu ergonomique. Par ailleurs, il s'agit d'un site statique nécessitant une programmation en HTML ce qui limite le nombre de personnes susceptibles de le prendre en charge et peut poser problème quand il s'agit de renouveler les personnes le faisant fonctionner.

Il s'agit pourtant d'un vecteur de communication essentielle pour une société comme la notre.

Nicolas Benguigui a pris des contacts avec la société ACSO qui avait déjà réalisé le site du Congrès de l'ACAPS Paris 2005. Un devis est proposé pour 3150 euros (avec options supplémentaires pour une version de langue anglaise et un forum) pour un site dynamique sous JOOMLA. La proposition et le prix sont jugés comme satisfaisants. Christian Collet déclare être intéressé pour que le site du prochain congrès de l'ACAPS soit également réalisé par cette société avec un module spécifique qui pourra servir pour les prochains congrès.

Il est convenu que Nicolas Benguigui organisera un groupe de travail sur le site avec la société ACSO à la rentrée avec Stéphane Perrey, Cyril Garnier, un représentant du congrès de Lyon et Florent Lebon.

4) Proposition de sponsoring par AD Instruments

Vincent Nougier a été contacté par la société AD instruments propose de sponsorisées la lettre de l'ACAPS. Il s'agit de faire apparaître un bandeau publicitaire sur la première page de la lettre pour un montant de 150 euros pour chaque numéro et pour les quatre prochains numéros.

Serge Berthoin soulève la question de l'éthique et du réel besoin de procéder ainsi pour une somme relativement peu importante. Il est néanmoins convenu de donner suite en sollicitant Michel Desbordes pour évaluer la valeur de la proposition et les conditions proposées.

5) Avenir de Science et Motricité

Cette question est posée de manière récurrente depuis plusieurs CA.

Il apparaît nécessaire de trancher. Didier Delignières, éditeur de la revue, a fait le point auprès de Vincent Nougier juste avant ce CA.

Vincent Nougier dresse un bilan et propose les différentes options.

Plusieurs problèmes se posent :

1. Le caractère pluridisciplinaire de la revue et la qualité des publications sont difficiles à préserver. Dans le domaine des sciences de la vie (Physiologie, biomécanique, neurosciences notamment), les soumissions sont très peu nombreuses. Dans ces domaines, l'indexation ISI est essentielle et conduit beaucoup à se détourner de la revue. Dans d'autres domaines, le niveau des soumissions est très inégal.
2. Il existe des délais de publication très importants dans certains domaines (près de trois ans).
3. Le prix de la revue est très élevé pour les adhérents (54 euros).

Différentes solutions non exclusives sont envisageables :

	Propositions	Aspects positifs-négatifs
1	Maintien en l'état	Non satisfaisant pour les raisons évoquées ci-dessous
2	Arrêt de la revue après avoir publié tous les articles acceptés et être allé au terme du contrat avec De Boeck. L'ACAPS pourrait par la suite s'associer à des revues existantes dans différentes disciplines.	Position pragmatique mais regrettable pour beaucoup de membres du CA sans tenter des changements
3	Indexation de la revue de manière autonome ou avec d'autres sociétés françaises ou étrangères	Difficile à envisager : démarche extrêmement coûteuse à différents niveaux pour un succès très incertain
4	Ne publier que des revues de questions et des numéros thématiques dans le cadre d'une politique éditoriale volontariste permettant aux étudiants de continuer à publier et de maintenir la pluridisciplinarité des publications.	Il s'agit de systématiser une orientation déjà prise par les éditeurs de la revue
5	Possibilité de publier en anglais	Cela permettra à des étudiants et collègues étrangers de publier et cela donnera une plus grande visibilité à la revue. Il sera néanmoins nécessaire d'être vigilant sur le fait que certains articles pourraient être soumis à S&M en « bout de parcours » ou « par défaut » après avoir été refusé ailleurs. Le travail éditorial permettra évidemment de faire face.
6	Publication en ligne a. avec accès payant b. totalement ouvert	L'absence de support papier sera regrettée par certains. Mais il s'agit d'un mode de diffusion en devenir, permettant une large diffusion et de faire

	des économies importantes et donc de réduire de manière importante la cotisation.
--	---

Après discussion, les options 4, 5 et 6b sont retenues. Il est néanmoins nécessaire de connaître nos engagements vis-à-vis de De Boeck et notamment la date d'expiration du contrat de publication de S&M. Vincent Nougier s'occupera de cette question. Il est également nécessaire de déterminer les possibilités qui existent pour publier la revue en ligne.

Une fois ces questions réglées, ces décisions pourront être entérinées lors de la prochaine Assemblée Générale prévue cet automne.

6) Stratégie de collaboration avec d'autres sociétés savantes

Les contacts pris par Vincent Nougier (Société de Biomécanique, RFIS, Société Française de Physiologie et de Pharmacologie) doivent être poursuivis pour permettre par exemples d'impliquer d'autres sociétés dans notre activité notamment pendant les congrès et pour être visible dans des événements organisés par d'autres sociétés.

7) Remplacement du Président

Lors du dernier CA de Leuven, Vincent Nougier avait annoncé que s'il était élu Président du Conseil National des Universités, il ne cumulerait pas cette fonction avec celle de Président de l'ACAPS.

Il confirme cet engagement au cours de ce CA et remet son mandat aux membres du CA.

Ce point ayant été annoncé à l'ordre du jour, il est alors demandé aux éventuels candidats de se manifester. Charalambos Papaxanthis se déclare intéressé et disponible pour cette fonction. Il est le seul candidat.

Un vote à bulletin secret est organisé :

15 présents ou représentants

15 votes exprimés

15 votes favorables.

Charalambos Papaxanthis est élu nouveau Président de l'ACAPS. Il remercie les membres du CA pour leur confiance.

8) Questions diverses

A l'occasion du renouvellement de statut, il avait été convenu que l'ACAPS changerait la localisation de son siège. Le siège était situé à la Faculté des Sciences du Sport et de l'Education Physique de l'Université du Droit et de la Santé - 9 rue de l'Université - 59790 RONCHIN.

Cyril Garnier propose qu'il soit situé à l'Université de Valenciennes - Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis - Faculté des Sciences et des Métiers du Sport - Le mont Houy - 59313 Valenciennes Cedex 09

Cette proposition est validée par l'ensemble des membres du CA.

Le prochain CA, la prochaine assemblée générale et le forum jeune chercheur doit se dérouler comme de tradition à l'automne. Il est envisagé que cela se déroule à Paris. Charalambos Papaxanthis en tant que nouveau président de l'ACAPS propose que cela se déroule à Dijon dans la semaine du 3 au 7 novembre 2008.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 heures



Le secrétaire de séance